



«L'opposition n'assume pas ses actes et instrumentalise honteusement les commémorations du 19 mars»

(19/03/2012 16:20)

Le nouveau boycott des élus de gauche, qui après vendredi n'ont pas siégé ce lundi à l'assemblée départementale, ne passe pas dans les rangs de la majorité. "Toutes ces improvisation et marques d'inconséquence, à la fois relatives au bon fonctionnement de l'institution et à l'égard du bon déroulement des commémorations du 19 mars 1962, finissent par laisser les valdoisiens", réagit Arnaud Bazin, président (divers droite) du département.

Le boycott de la séance du vendredi 16 mars par les élus de l'opposition a conduit le président du Conseil général du Val d'Oise, Arnaud Bazin, à en organiser une nouvelle, qui s'est tenue ce matin conformément aux dispositions de l'article L3121-14 du Code général des Collectivités territoriales.



Cet article prévoit que « si (...) le Conseil général ne se réunit pas en nombre suffisant pour délibérer, la réunion se tient de plein droit trois jours plus tard et les délibérations sont alors valables quel que soit le nombre de présents ».

Les dossiers à l'ordre du jour de la séance de vendredi ont donc été examinés par les élus de la majorité (15 sur 21 présents) et adoptés. Ainsi les élus de la majorité ont-ils notamment procédé à un débat d'orientations budgétaires.

"Au mépris de leurs responsabilités, les élus de l'opposition se sont une nouvelle fois dispensés d'assister à la séance, réagit la présidence du Conseil général. L'excuse fournie – leur souhait d'être présents aux commémorations du cinquantième du 19 mars 1962 – n'est pas recevable. En effet, Didier Arnal lui-même avait dû, en septembre 2009, mettre en oeuvre cette procédure d'ajournement de séance."

"Vendredi, pouvait-il avoir oublié que ce vaudeville totalement improvisé conduirait inmanquablement à l'organisation de la séance de l'Assemblée ce lundi 19 mars, conformément aux délais légaux ? interroge la majorité UVO. N'aurait-il pas pu mesurer qu'il exposerait l'ensemble des élus à ne pas pouvoir assister aux cérémonies du cinquantième du 19 mars 1962 ?"

Arnaud Bazin devait écrire ce lundi à l'ensemble des associations d'anciens combattants d'Algérie, pour expliquer l'absence des Conseillers généraux de la majorité aux commémorations de ce lundi matin, "absence due à la légèreté navrante des élus de l'opposition au Conseil général", souligne l'UVO.

http://www.vonews.fr/article_16880

©vonews - Mar 2012